

	REGLEMENT Championnat Régional Senior	Adoption Entrée en vigueur Validité Secteur	CA du 28/11/2025 Immédiate Permanente Senior
--	--	--	---

1. Objet

Le Championnat régional séniors des Pays-de-la-Loire est une compétition attribuant **les titres de Championnes et Champions Régionaux seniors** dans les cinq disciplines : Simple Homme (SH), Simple Dame (SD), Double Homme (DH), Double Dame (DD) et Double Mixte (DX).

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation, les modalités d'engagement et le déroulement de cette compétition.

L'organisation de ce championnat est à la charge d'un Comité Départemental désigné par le Comité d'Administration de la Ligue Pays De La Loire. Ce comité peut à son tour désigner un de ses clubs pour accueillir et organiser la compétition. Dans la suite de ce règlement, l'instance en charge de ce Championnat sera nommée « **organisateur** »

Le règlement général des compétitions de la FFBaD s'applique pour tous les points non développés dans ce règlement.

Conformément au règlement des compétitions de la ligue voté en début de saison 2025/2026, point 6, concernant la concurrence entre compétition, pour ce championnat régional seniors :

"pas de règles pour cette saison de reprise 2025/2026, les autorisations (pour d'autres compétitions) sont réglées au cas par cas par la commission Vie Sportive."

2. Critères de participation

1- Critères d'admission

Seuls peuvent être admis à participer, les joueurs remplissant les conditions suivantes :

- Joueurs séniors (vétérans autorisés) licenciés dans un club ligérien affilié à la Fédération Française de Badminton (FFBaD),
- En priorité, les joueurs qualifiés sur les championnats départementaux séniors dans chaque catégorie N, R, D.

2- Tableaux

Le Championnat séniors des Pays-de-la-Loire voit s'opposer les joueurs dans cinq tableaux (SD, SH, DD, DH, DX). Dans chacun de ces tableaux, les joueurs seront répartis en 3 séries : N – R – D

3- Surclassement

Un joueur ou une paire ne peut pas être surclassé.

Une paire joue dans la catégorie du mieux classé des deux joueurs composant la paire.

3. Inscriptions

Chaque joueur peut s'inscrire dans 1 à 2 tableaux. Possibilité de s'inscrire dans 2 tableaux mais interdiction de combiner les simples et les mixtes. Les inscriptions se font obligatoirement sur le site badnet.fr ou via eBad par les joueurs ou clubs, jusqu'à J-15.

	REGLEMENT Championnat Régional Senior	Adoption Entrée en vigueur Validité Secteur	CA du 28/11/2025 Immédiate Permanente Senior
--	--	--	---

Les modalités d'inscription décrites ci-dessous sont transitoires tant que tous les comités de la Ligue des Pays de la Loire n'organisent pas de championnats départementaux. Le but de notre ligue est qu'à terme, il existe un championnat départemental dans chaque comité : les modalités d'inscription seront alors revues.

1- Championnats départementaux

Dans le cas où les comités ont organisé des championnats départementaux, ils fournissent à la ligue les noms des champions et vice-champions dans chacun des tableaux. Ces joueurs sont prioritaires et intègrent les tableaux concernés quel que soit leur CPPH.

Si un champion ou vice-champion départemental change de catégorie entre la date du championnat départemental et la date du championnat régional, il jouera dans la catégorie dans laquelle il a été déclaré champion départemental.

Si les comités organisent des championnats départementaux sur un seul tableau (que les simples par exemple), les joueurs qualifiés sur ces tableaux pourront s'inscrire sur les autres tableaux mais ne seront pas prioritaires.

2- En simple

En dehors des qualifiés départementaux, les inscriptions en simple sont libres pour atteindre les 12 joueurs. Seuls les meilleurs inscrits seront retenus, en fonction de leur CPPH le jeudi précédent la date limite d'inscription, par tableau N, R et D, pour participer à la compétition.

Les inscrits suivants seront acceptés en liste d'attente, dans la limite de 4 par tableau et prévenus ultérieurement en cas de forfait.

3- En double et mixte

En dehors des qualifiés départementaux, les inscriptions en double sont libres pour atteindre les 12 paires. Seules les meilleures paires inscrites seront retenues, en fonction de leur CPPH le jeudi précédent la date limite d'inscription, par tableau N, R et D, pour participer à la compétition. (Inscription saisie et validée par les deux partenaires)

Les paires suivantes seront acceptées, dans la limite de 4 par tableau, en liste d'attente et prévenues ultérieurement en cas de forfait d'une paire titulaire.

Aucune modification des tableaux ne sera plus apportée sauf accord du Juge-Arbitre désigné.

4- Forfaits et remplacements

- **Forfaits**

Tout forfait (absence ou retard) doit être déclaré sur BadNet, au JA le jour de la compétition et doit être justifié dans un délai de 5 jours auprès du secrétariat de la Ligue de Pays-de-la-Loire de Badminton (envoi par mail à forfait@badminton-paysdelaloire.fr). À défaut de justificatif, le joueur s'expose à une suspension de toute compétition de 2 mois.



REGLEMENT Championnat Régional Senior

Adoption	CA du 28/11/2025
Entrée en vigueur	Immédiate
Validité	Permanente
Secteur	Senior

• Remplacement des paires

Après la confection des tableaux, que ce soit un seul joueur ou toute la paire qui soit forfait, la paire complète est remplacée par la première paire de la liste d'attente (4 paires en liste d'attente). S'il n'y a plus de paires dans la liste d'attente et s'il reste des joueurs en recherche de partenaire alors :

- Si un seul joueur est forfait, le joueur restant peut voir avec un joueur de cette liste d'attente pour former une nouvelle paire, ou voir avec un autre joueur inscrit sur un autre tableau,
- Si toute la paire est forfait ou si le joueur restant ne propose pas de remplaçant ou ne souhaite plus jouer, un appel sera lancé vers les joueurs en recherche de partenaire et/ou les joueurs d'autres tableaux pour constituer une nouvelle paire. La première paire complète répondant à cet appel sera retenue.

Dans tous les cas, les nouvelles paires de double ne peuvent pas être mieux classées que les têtes de séries originales. Les autres paires inscrites mais non insérées dans les tableaux seront libérées pour le week-end du championnat.

4. CONFECTION DES TABLEAUX

Les têtes de séries sont déterminées pour chaque tableau et pour chaque catégorie, en fonction de leur CPPH le jeudi avant la date limite d'inscription.

La taille de chaque tableau sera de 12 joueurs/paires pour les catégories N, R, D sauf si le nombre de participants ne permet pas d'atteindre cette taille de tableau.

En fonction du nombre de joueurs les tableaux prendront les formes suivantes :

Nombre de joueurs	Format du tableau	Nombre de sortants
12	4 poules de 3	2 sortants par poule
11	1 poule de 3 et 2 poules de 4	2 sortants par poule
10	2 poules de 3 et 1 poule de 4	2 sortants par poule
9	3 poules de 3	2 sortants par poule
8	2 poules de 4	2 sortants par poule
7	1 poule de 3 et 1 poule de 4	2 sortants par poule
6	2 poules de 3	2 sortants par poule
De 3 à 5	Poule unique	
De 1 à 2	Non joué	

5. ÉCHÉANCIER

Le tirage au sort des tableaux et les échéanciers sont effectués par le comité d'organisation en particulier son GEO, en accord avec le Juge-Arbitre le vendredi à J-8 avant la compétition. Tous les forfaits ultérieurs au tirage au sort doivent être justifiés par mail dans les conditions habituelles (forfait@badminton-paysdelaloire.fr) .

Samedi

Matchs de simples et de mixtes

	REGLEMENT Championnat Régional Senior	Adoption Entrée en vigueur Validité Secteur	CA du 28/11/2025 Immédiate Permanente Senior
--	--	--	---

Dimanche

Matchs de doubles

L'ordre des matchs est déterminé par le GEO avec l'accord du Juge-Arbitre, de manière que l'ensemble des matchs soit terminé au plus tard à 18h le dimanche.

6. GESTION TECHNIQUE

La compétition est gérée sur Badnet.

La création du tournoi sur badnet est effectuée par la Commission Vie Sportive de la Ligue.

Les tableaux sont entièrement gérés par le comité d'organisation et le GEO de l'organisateur qui accueille, sous contrôle du juge-arbitre principal et de la Commission Vie Sportive.

La publication en ligne des convocations sur Badnet s'effectue le mardi précédent la compétition au plus tard.

À partir du jeudi, les joueurs concernés sont avertis individuellement par mail, en cas de modification des convocations.

7. VOLANTS

Pour tous les joueurs, les volants plumes homologués sont à leur charge (partage) jusqu'aux finales.

Pour les finales, 4 volants plumes homologués par rencontre sont pris en charge par la Ligue.

Outre les volants nécessaires aux finales, sept tubes supplémentaires doivent être disponibles (1 tube pour procéder au test de vitesse, 6 autres à vendre aux joueurs au tarif Ligue) en cas de désaccord.

La Ligue fournit ces volants dans la limite de 7 tubes.

8. TROPHÉES et DOTATIONS

Les récompenses sont fournies par la Ligue pour les finalistes et les vainqueurs des différentes séries.

Les médailles ou trophées des Champions des Pays-de-la-Loire doivent être étiquetées ou gravées afin de porter la mention « Champion des Pays-de-la-Loire » ainsi que la saison sportive et la série concernée.

Ces récompenses peuvent être complétées par d'autres récompenses à l'initiative et à la charge de l'organisateur. Les autres joueurs peuvent également récompensés par le biais d'un lot d'accueil par exemple à l'initiative et à la charge de l'organisateur.

9. FINANCEMENT

	REGLEMENT Championnat Régional Senior	Adoption Entrée en vigueur Validité Secteur	CA du 28/11/2025 Immédiate Permanente Senior
--	--	--	---

1- Frais d'inscriptions

Les frais d'inscriptions Championnat des Pays-de-la-Loire sont à la charge des joueurs. Ils sont à payer obligatoirement en ligne au moment des inscriptions et sont remboursés en cas de non-sélection.
Ces frais d'inscription reviennent à la Ligue.

Les inscriptions sont fixées à 10 € pour un tableau, 15 € pour deux tableaux, pour la saison 2025/2026.

2- Restauration

L'organisateur doit prévoir pour les joueurs, les accompagnateurs, les officiels et le public une restauration suffisante.

Celle-ci doit être présente dans chaque salle, si la compétition se déroule sur plusieurs sites.

Les recettes des buvettes restent entièrement acquises à l'organisateur.

Si l'organisateur souhaite mettre en place pour la buvette un système de réservation, il doit le préciser sur sa lettre d'invitation.

Les tarifs de la buvette doivent rester raisonnables.

3- Produits divers

Tous les autres bénéfices liés à des actions (soirée, tombola, jeux...) de l'organisateur à l'occasion du Championnat des Pays-de-la-Loire lui restent entièrement acquis.

10. OFFICIELS TECHNIQUES

1- Juge Arbitrage

a. Désignation

Les Juges Arbitres du Championnat des Pays-de-la-Loire sont désignés par la Commission Ligue Officiels Techniques à partir du moment où la compétition a été attribuée.

Le Juge Arbitre principal sera de grade Ligue Certifié, au minimum.

b. Indemnités

L'indemnité du Juge Arbitre principal est à la charge de la Ligue des Pays-de-la-Loire de Badminton.

L'indemnité du Juge Arbitre adjoint est à la charge de la Ligue des Pays-de-la-Loire de Badminton.

c. Déplacements

Les frais de déplacements des Juges Arbitres sont entièrement à la charge de la Ligue des Pays-de-la-Loire de Badminton.

d. Restauration

Les frais de restauration des Juges Arbitres sont entièrement à la charge de la Ligue des Pays-de-la-Loire de Badminton, à raison d'un forfait de 10 €[€] par jour le midi (buvette), sur facture raisonnable pour ceux qui reste sur place le soir.⁻

e. Hébergement

Les frais d'hébergement des Juges Arbitres sont pris en charge par la Ligue des Pays-de-la-Loire de Badminton.

	REGLEMENT Championnat Régional Senior	Adoption	CA du 28/11/2025
		Entrée en vigueur	Immédiate
		Validité	Permanente
		Secteur	Senior

2- Arbitrage

a. Désignation

Les Arbitres du Championnat des Pays-de-la-Loire sont désignés par la Commission Ligue Officiels Techniques à partir du moment où la compétition a été attribuée.

L'organisateur aura toute l'attitude pour proposer des arbitres de sa connaissance, en particulier ceux résidant à proximité du lieu de la compétition.

La Ligue se réserve le droit d'organiser formations ou examens d'Arbitres, auquel cas ceux-ci officieront sur cette compétition.

b. Indemnités

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge de la Ligue des Pays-de-la-Loire de Badminton.

c. Déplacements

Les frais de déplacements (~~à hauteur d'un aller retour par compétition~~) des Arbitres sont entièrement à la charge de la Ligue des Pays-de-la-Loire de Badminton.

d. Restauration

Les frais de restauration des Arbitres sont entièrement à la charge de la Ligue des Pays-de-la-Loire de Badminton, à raison d'un forfait de 10 € par jour le midi (buvette), sur facture raisonnable pour ceux qui reste sur place le soir.

e. Hébergement

Les frais d'hébergement des Arbitres sont pris en charge par la Ligue des Pays-de-la-Loire de Badminton.

Nous rappelons que l'arbitrage des finales avec des joueurs de niveau N est **obligatoire**. L'utilisation de chaises d'arbitre **est fortement recommandée**.

3- Juge de Ligne

a. Désignation

Si la Ligue n'organise pas de stage ou d'examen sur la compétition, le club organisateur peut, s'il le souhaite, solliciter des juges de ligne.

b. Restauration

Les frais de restauration des juges de ligne sont entièrement à la charge de l'instance qui les a désignés (Ligue des Pays-de-la-Loire de Badminton ou organisateur selon les cas).

11. OBLIGATION DE L'ORGANISATION

L'organisateur doit :

- En coordination avec La ligue, en particulier la Commission Communication pole.communication@badminton-paysdelaloire.fr, préparer une affiche + plaquette d'invitation au plus tard 6 semaines avant la date de la compétition, comprenant le nom de l'organisateur et de la compétition, la date, le(s) lieu(x), les horaires, les tableaux, le nom du ou des juge(s) arbitre(s), les coordonnées d'un responsable à contacter et un plan d'accès aux salles, logo ligue à ajouter sur plaquette/affiche. La Commission Communication de la Ligue se chargera d'en faire la diffusion sur son site internet et sur ses réseaux sociaux.
- Respecter le cahier des charges et les engagements annoncés dans le dossier de candidature.
- Prévoir une buvette suffisante pour les deux jours en fonction du nombre de personnes attendues.

	REGLEMENT Championnat Régional Senior	Adoption Entrée en vigueur Validité Secteur	CA du 28/11/2025 Immédiate Permanente Senior
--	--	--	---

- Prévoir un lot d'accueil pour tous les participants est de bon aloi.
- Assurer la restauration (et l'hébergement éventuel) des officiels convoqués par la CLOT.
- Proposer des contacts pour l'hébergement des joueurs à proximité du complexe sportif et à des tarifs raisonnables (par des partenaires de l'organisateur par exemple...).
- Assurer la gestion matérielle de la compétition dans les meilleures conditions (table de marque, gestion logiciel, sono, affichage, vente de volants, ...). Demander conseils aux Juges- Arbitres désignés.
- Prévoir des scoreurs au minimum pour les phases finales (samedi et dimanche).
- Prévoir des chaises d'arbitres.
- Entreprendre des démarches pour médiatiser l'événement (contact des partenaires, de la presse sportive et régionale, invitations d'élus locaux et régionaux, cartons d'invitation...). L'organisateur prendra attaché avec la Commission Communication de la Ligue pole.communication@badminton-paysdelaloire.fr afin de parfaire cette communication.

12. DÉCLARATION SUR POONA

La demande d'autorisation sera faite sur Poona par la Commission Vie sportive de la Ligue.

13. CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES

Lors des cérémonies protocolaires, les supports visuels Ligue (banderoles, kakémonos) sont obligatoirement déployés au niveau des podiums.

L'organisateur met à disposition un podium (à minima de deux marches - attention à la longueur pour les paires de doubles).



REGLEMENT Championnat Régional Senior

Adoption	CA du 28/11/2025
Entrée en vigueur	Immédiate
Validité	Permanente
Secteur	Senior

CAHIER DES CHARGES

Le plateau de jeu		
Nombre de terrains au total (vraiment minimum)		8
Paire de poteaux, filets, toises		En fonction du nombre de terrains
Chaises de coach		4 par terrain
Occultation des verrières (si besoin)		oui
<u>Bannette</u> des joueurs		4 par terrain
La gestion de la compétition – Table de marque		
Diffusion et gestion des inscriptions		Organisateur
Gestion table de marque		Organisateur
Fourniture matériel informatique		Organisateur
GEO minimum (par salle)		1 fourni par l'organisateur
Bénévoles table de marque (minimum)		2 par table de marque
Logiciel de gestion de compétition		Badnet
Les salles		
Tribunes		Oui
Vestiaires joueurs		2
Vestiaires officiels techniques (si possible)		2
Sanitaires		2
Chauffage		Non
Affichage du règlement		Oui
Affichage des tableaux, des résultats		Oui
Emplacement stand partenaire		Oui si besoin
Connexions électriques		Oui
La logistique		
Distance entre les salles		< 1 km
Buvette, restauration rapide (par salle)		1 gérée par l'organisateur
L'arbitrage		
Juge-arbitre		Ligue PdL
Arbitres		Ligue PdL
Scoreurs		1 par terrain
Le protocole et les récompenses		
Protocole		Ligue PdL et organisateur
Récompenses		Ligue PdL
La communication		
Convocations, résultats...		Organisateur en coordination Ligue PdL